



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

ADVANCE CONTRACT AWARD NOTICE / PREAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving – PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5**

Or By/Ou par Fax To/A: (819) 997-9776

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Title/Titre EVACUATION BAG, CASUALTY, INSULATED / SAC ISOLE, EVACUATION SANITAIRE	Solicitation No – N° de l'invitation W8485-195474/A	Amendment 001
Date of Solicitation – Date de l'invitation 06/02/2019		
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à National Defence Headquarters 101 Colonel By Drive Ottawa ON K1A 0K2 Attn: Jason M. Larose, DAP 2-2-7 Jason.larose@forces.gc.ca		
Telephone No. – N° de téléphone 819-939-0825	FAX No – N° de fax	
Destination		

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Solicitation Closes – L'invitation prend fin At – à : 14 :00 / 2 :00 PM On - le : 04/03/2019

Delivery required - Livraison exigée ON/OR BEFORE LE/ OU AVANT 22/05/2019	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère de la défense nationale requiert la fourniture de :

Article 1, NIBS : 6530, NNO : 6530-20-001-1416, SAC ISOLE, EVACUATION SANITAIRE
N° de pièce : DSSPM 438-02, code EEPO : 35907
Quantité : 45, Unité de distribution : EA

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

3.1 Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités que son système satisfait aux exigences indiqués sous l'article 2.

Procédure à suivre:

- 3.1.1 Les soumissionnaires ont l'obligation de compléter l'annexe a, inclus dans ce document, et l'expédier par voie électronique à l'agent d'approvisionnement assigné à cet achat.
- 3.1.2 Les soumissionnaires recevront un endroit à visiter, ainsi qu'un rendez-vous pour revoir physiquement l'échantillon sellé disponible. Les soumissionnaires ont l'obligation de visiter l'endroit indiqué par l'agent d'approvisionnement.
- 3.1.3 Les soumissionnaires auront la responsabilité de déterminer les matériaux nécessaires to reproduire exactement l'item en se basant sur la visualisation de l'échantillon sellé, afin de recréer une réplique du sac d'évacuation présenté.
- 3.1.4 Les soumissionnaires ont l'obligation présenter à l'écrit comment ils vont produire l'item, les matériaux pour la production, ainsi que l'agenda anticipé pour la production et la livraison.
- 3.1.5 Les soumissionnaires ont l'obligation de certifier à l'écrit qu'un échantillon de pré-production sera livré à l'autorité technique en dedans de 30 jours de l'obtention du contrat, pour être considéré pour la production complète des sacs d'évacuations (aucun délai ne sera toléré).
- 3.1.6 Incapacité de suivre ce processus va constituer défi invalide.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)

5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Le **sac isolé, évacuation sanitaire** requis pour le ministère de la Défense nationale sur cette acquisition (tel que décrit sous l'article 2) est seulement manufacturé par un seul manufacturier, FELLFAB Limited. FELLFAB Limited est le seul manufacturier capable de compléter le travail.

6. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exclusions et/ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu de :

Accord de libre-échange canadien (ALEC) – Article 2

7. Titre de propriété intellectuelle

Le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

8. Période du contrat proposé ou date de livraison

Coût estimatif du contrat proposé est de 27 316.24 \$ CAD (taxes applicables incluses), et une livraison en 90 jours.

9. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

FELLFAB Limited
2343 Barton Street East
Hamilton, Ontario
L8E 5V8

10. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

11. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 22 février 2019 à 14 :00 (heure de l'est)

12. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Jason M. Larose
Agent supérieur d'approvisionnement et de soutien
Direction de l'obtention aérospatiale (DOA 2-2-7)
Sous-ministre adjoint (Matériels) (SMA (MAT))
Ministère de la Défense nationale
jason.larose@forces.gc.ca



ANNEXE « A »

ENTENTE DE CONFIDENTIALITE

Entente de confidentialité

À : SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA (LE « CANADA »), REPRÉSENTÉE PAR LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

La description du besoin dans cette demande de soumissions renferme des renseignements qui sont confidentiels ou qui sont la propriété exclusive du Canada ou d'un tiers (renseignements confidentiels) et ces renseignements ne doivent pas être divulgués ou utilisés autrement que de la façon prévue ci-dessous.

1. Le fournisseur convient :
 - a. que, sans la permission préalable par écrit de l'autorité contractante, il ne doit pas divulguer, à personne d'autre qu'à un de ses employés ou à un sous-traitant proposé ayant besoin de connaître les renseignements confidentiels;
 - b. qu'il ne fera aucune copie des renseignements confidentiels et qu'il n'utilisera pas ces renseignements à une fin autre que la préparation d'une soumission en réponse à la demande de soumissions indiquée ci-dessus;
 - c. qu'à la date de clôture de la période de soumission ou avant si celle-ci se termine avant, il doit remettre immédiatement les renseignements confidentiels à l'autorité contractante ainsi que chaque ébauche, document de travail et note contenant de l'information relative aux renseignements confidentiels.
2. Le fournisseur doit exiger que tout sous-traitant proposé dont il est question en a) ci-dessus signe une entente de confidentialité selon les mêmes conditions de cette entente.
3. Le fournisseur reconnaît et convient qu'il sera responsable de toute réclamation, perte ou dommage subi, et de tout coût ou frais encouru par le Canada résultant du fait que le fournisseur, ou toute personne à qui il aura divulgué les renseignements confidentiels, ne se soit pas conformé aux conditions de cette entente.
4. Aucune partie de cette entente de confidentialité ne devrait être interprétée comme limitant le droit du fournisseur de divulguer tout renseignement dans la mesure où ce renseignement :
 - a. appartient au domaine public ou vient à en faire partie indépendamment d'une faute de la part du fournisseur ou d'un sous-traitant proposé;
 - b. est ou devient connu du fournisseur d'une source autre que le Canada, sauf d'une source dont le fournisseur sait qu'elle est tenue envers le Canada de ne pas divulguer ce renseignement;
 - c. est développé indépendamment par le fournisseur; ou
 - d. est divulgué en raison d'une exigence législative ou d'une ordonnance rendue par une cour de justice ou un autre tribunal compétent.

Nom du fournisseur

Signature de son représentant autorisé

Date